

## "Le baladeur dans l'espace urbain"

Jean-Paul THIBAUD

Je voudrais questionner la représentation que l'on a du baladeur musical, dans la mesure où dès son apparition en 1980, cet instrument a été l'objet de vives critiques.

Très rapidement, on a assisté à l'éclosion de jugements très schématiques et très négatifs qui adressaient trois critiques à l'usage du walkman :

\* Première critique : le baladeur est une cause de risque d'accidents, en particulier d'accidents de la route ;

\* Deuxième critique : le baladeur produit des troubles auditifs, il affecte les capacités auditives des usagers ;

\* Troisième critique : l'usage du baladeur est une pratique associative, les enfants et les adolescents refusent la communication.

Ces critiques ne sont que très partiellement valables et reposent sur un ensemble de présupposés que j'aimerais décrire rapidement.

Le premier présupposé est celui d'un usage unique du baladeur. Tout se passe comme si celui qui écoute de la musique au casque l'écouterait tout le temps de la même manière : à un volume sonore intense, pendant longtemps et sans interruption. C'est à cette condition seulement que des dangers physiologiques pour l'oreille existent réellement. Les recherches que j'ai menées sur l'usage effectif du baladeur m'ont conduit à relativiser cette assertion en constatant une grande diversité d'usage du walkman. On peut en effet l'utiliser de nombreuses manières différentes, à des volumes différents les uns des autres et selon des périodes de temps très variables. Cette diversité s'applique de plus pour un même individu. Un jeune peut utiliser son baladeur pendant cinq minutes à forte intensité, et à d'autres moments, dans d'autres situations, pendant une demi-heure à un volume beaucoup plus faible.

Le second présupposé est celui d'un usage décontextualisé du baladeur, c'est-à-dire que cet usage ne dépendrait pas des situations sociales, des contextes dans lesquels vont prendre effet cette pratique. Or, je me suis aperçu que la diversification de cet usage est tout à fait relative aux situations dans lesquelles sont placés les individus qui utilisent leur baladeur. On constate par exemple que selon l'environnement sonore de la rue, les usagers vont moduler le volume sonore du baladeur; que selon le lieu dans lequel ils se trouvent et selon leur activité, ils continuent ou non l'écoute au casque et règlent à plus ou moins forte intensité leur baladeur. Tout un ensemble de conditions intervient dans cette diversification des usages.

Le troisième présupposé consiste à affirmer la passivité des auditeurs-baladeurs. Tout se passe comme si on avait affaire à un récepteur passif n'ayant aucun contrôle sur ce qu'il écoute. Là encore, quand on observe ce qui se passe, on peut

constater une véritable activité d'écoute: soit l'écoute est focalisée vers les sons du baladeur, soit l'écoute est distraite - on entend la musique sans vraiment l'écouter -, soit encore il existe un mixage des sons du baladeur avec ceux de la rue. L'auditeur-baladeur s'arrange très souvent pour pouvoir continuer à entendre ce qui se passe autour de lui tout en écoutant sa musique.

Ces présupposés méritent donc d'être questionnés et nous amènent à parler du pourquoi de ces critiques tellement virulentes et catégoriques à l'encontre du baladeur.

Si on regarde qui utilisent des baladeurs, on s'aperçoit que les jeunes ne sont pas les seuls utilisateurs et que les adultes s'en servent aussi dans une proportion non négligeable, mais chez eux presque exclusivement. La grande majorité des adultes qui usent du baladeur n'ose pas le faire dans la rue car cela remettrait en cause l'image d'eux-mêmes qu'ils veulent donner aux autres. Je pose alors une première question: est-ce que les critiques adressées à l'encontre du baladeur n'expriment pas en fin de compte le point de vue de l'exclu de cette pratique ? Est-ce que cette condamnation du baladeur ne vient pas des individus qui ne sont pas capables ou qui n'osent pas utiliser eux-mêmes un baladeur ?

D'autre part, est-ce que cette critique systématique que l'on fait du walkman ne relève pas d'une idéologie de la communication consistant à affirmer qu'une des règles de la vie sociale, importante, fondamentale, obligatoire, est de communiquer ? Une des valeurs sociales très prégnante actuellement est la communication et à partir du moment où on questionne cette valeur on devient suspect. C'est un point qui me paraît très important dans la mesure où quand on analyse l'usage du baladeur, on constate que ce qui est mis en jeu ce n'est pas le refus de communiquer, ce n'est pas la coupure par rapport à autrui, c'est quelque chose de plus complexe et de plus difficile à penser, une nouvelle forme d'échange social. C'est en fait l'idée classique de la communication verbale, explicite, intentionnelle qui est remise en cause. L'usage du baladeur nous conduit à poser des questions sur le statut même de la communication dans la société, sur sa définition et sur la valeur qu'on lui donne.

Plutôt que d'affirmer un refus de communiquer, il faudrait se demander à quelle nouvelle forme de communication conduit l'écoute au casque. C'est dire que l'usage du baladeur implique une perception différente d'autrui et un mode d'instauration particulier des relations interpersonnelles. Non seulement le lien entre ce qui est vu et entendu se trouve modifié mais encore percevoir autrui en, utilisant un baladeur permet de révéler des aspects de la vie sociale qui passent souvent inaperçus. On remarque alors de façon beaucoup plus aiguë comment autrui bouge, se déplace, s'exprime.

Bref, par quels moyens on rentre en contact avec l'autre et comment on s'y prend pour gérer des relations et se mettre d'accord sur des situations partagées.

Pour terminer, les auditeurs-baladeurs expriment qu'à certains moments il est important de se mettre à distance d'autrui, de se ménager un espace de réserve qui permet de se ressourcer. Tout individu a besoin de communiquer mais aussi de prendre du recul par rapport à autrui, non pas de se couper des autres mais de prendre une distance.

Cette mise à distance temporaire est la condition même de la vie sociale. Tout le monde connaît ces utopies sociales construisant de grands dispositifs imposant apparemment la communication la plus effective possible, la communication "transparente", et qui conduisent en fin de compte à des utopies totalitaires. Est-ce qu'il n'est pas possible dans la vie sociale et pour son bon fonctionnement d'admettre et de ménager des espaces de réserve, des espaces de solitude, de prise de distance par rapport à autrui ?



**HOPITAL  
SAINT-JEAN-DE-DIEU  
CENTRE HOSPITALIER  
SPECIALISE**

*2 secteurs de psychiatrie  
de l'enfant et de l'adolescent  
Lyon 7° - Saint Fons - Vénissieux  
Sud du département du Rhône*

- consultations/thérapies ambulatoires
- centres de Jour et à temps partiels

290, route de Vienne - 69373 LYON Cedex 08

**78 09 78 46** secrétariat  
Docteur BEYER  
**78 00 88 40** secrétariat  
Docteur PECHINE

**MUTUALITE DU RHONE  
ETABLISSEMENT MEDICAL D'ENFANTS**

**La Fougeraie**

Situé dans les Monts d'Or en demi-altitude,  
près de Lyon au centre d'un parc de verdure

- Agréée par la Sécurité Sociale, l'Aide Médicale et divers Organismes ou mutuelles, pour 65 lits.
- Reçoit les enfants de 0 à 6 ans, pour indications médicales diverses.
- La Surveillance est assurée quotidiennement par un pédiatre, assisté de consultants hospitaliers et par la Surveillance Générale, puéricultrice D.E., ainsi que par les infirmières et des auxiliaires de puéricultrice.
- Trois kinésithérapeutes, un pharmacien, une jardinière-éducatrice, une psychomotricienne et un psychologue sont attachés à l'Etablissement.

22, Av. de la République - 69370 Saint-Didier-au-Mont-D'Or © 78 35 87 75

**Nouvelles  
Galeries**

**VOTRE GRAND MAGASIN**

*Parking gratuit 1.500 places - Garderie d'Enfants gratuite  
Accès rapide par Bd L.-Bonnevay (sortie Bd Pinel)*

*Ouvert du Lundi au Samedi, de 9 h à 20 h  
sans interruption*

209, Boulevard Pinel  
69500 BRON

Tél. 78 77 82 12